Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 23

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191730

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

grande quantité avec la vapeur d'eau dès le début de la combustion et rend la fumée plus désagréable et plus nuisible.

Nous conseillons donc de fumer de préférence du tabac oriental, le moins riche en nicotine, et de proscrire particulièrement les cigares frais. Telle est l'opinion qu'émet à ce sujet le Dr Manuel, de Paris, dans sa chronique médicale : *L'Echo de la Semaine*.

Les étoiles filantes incendiaires.

Dans certaines contrées, on attribue souvent à la malveillance les ravages exercés par le feu, tandis qu'il faudrait rechercher ailleurs l'origine de ces calamités. C'est du moins ce qui ressort d'une étude fort sérieuse faite par un savant bien connu, M. Zenger. D'après une statistique positive établie par cet observateur, beaucoup d'incendies ont une relation réelle avec les apparitions d'étoiles filantes. Le maximum des incendies coïncide avec le maximum des météores ignés. D'où il suit que ces fusées célestes viendraient mettre le feu, sans qu'on s'en aperçût, aux meules de foin, aux chaumes, aux forêts, etc.

On accuserait donc des personnes innocentes du crime d'incendie, tandis que les vrais coupables seraient ces corpuscules, circulant dans l'espace, qui s'enflamment dans notre atmosphère, et qui, avant de s'éteindre, viendraient mettre le feu dans les campagnes et même dans les villes.

De cette communication résulte une conséquence : c'est qu'il y a lieu de rechercher le rapport qui pourrait exister entre les incendies et les observations d'étoiles filantes.

(*L'Année scientifique*).

Réponse à la question posée dans le *Conteur* du 24 mai. — Le nombre demandé est 999, qui lu à l'envers devient 666, lequel représente les $^2/_3$ de 999. — Le tirage au sort a donné la prime à M. Henrioud, Restaurant du Lac, Genève.

Charade.

Chantons le *premier*,
Semons le *dernier*,
Guérissons l'*entier*.
Prime : Un objet utile.

La 22me livraison de l'**Atlas Stieler,** pour lequel on peut souscrire à la librairie B. Benda, à Lausanne, vient de paraître. Elle contient 3 magnifiques cartes : Le *Sud-Ouest de l'Australie*, comprenant les belles possessions anglaises dans ce continent, le Queensland, Victoria, la Nouvelle-Galles du Sud, etc. — La *Polynésie et Océan pacifique*, avec papillons pour les principales îles de ses nombreux archipels. — L'*Amérique Centrale* (feuille 2).

L'Illustration nationale suisse du 31 mai contient : Histoire de la semaine. — Vacances alpestres. — A travers l'Italie, par H. Maystre. — Le corbeau d'Edgar Poë, traduction de Berthe Vadier. — Le tramway de midi, nouvelle. — Un cas de divorce, par la Baronne de B. — Chronique scientifique. — Chiffons et dentelles. — Revue financière, Bibliographie, Carnet de la ménagère, etc — *Gravures* : M. Höhn, directeur général des postes suisses. — Pompéï. — Monument national à Genève. — La danse du Mutz.

* * *

La Bibliothèque universelle de juin contient : La Nouvelle-Guinée, par H. Jacottet. — L'Oncle Ulrich, nouvelle, par A. Ribaux. — Un critique neuchâtelois il y a 100 ans, par Ph. Godet. — Les régiments suisses et la Révolution française, par E. Secretan. — Ph. Reis, l'inventeur du téléphone. — Le mouvement littéraire en Italie, par E. Rod. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, suisse, politique, etc.

Bureaux : place de la Louve, Lausanne.

Recettes.

Eau de Vichy artificielle : Bicarbonate de soude, 220 grammes ; bicarbonate de potasse, 20 grammes. Divisez cette poudre en 60 paquets. Un seul de ces paquets dissout dans un litre d'eau donne de l'eau de Vichy.

* * *

Nettoyage du verre. — Tout le monde connaît la difficulté de nettoyer les vitres qui ont été éclaboussées ou tachées de graisse. Frottez le verre avec une tranche d'oignon, et bientôt il sera rendu à sa netteté primitive. Ce n'est pas un procédé parfumé, mais qui veut la fin veut les moyens.

* * *

Cuivre. — Voici pour nettoyer les cuivres une recette qui sera toujours la plus simple et la moins coûteuse : Acide oxalique, 30 grammes ; eau, 150 grammes. Cette solution qui vous coûtera 10 à 15 centimes suffit pour nettoyer plusieurs batteries de cuisine.

Boutades.

On annonce que lors d'un enterrement au village de ***, le pasteur faisant le service dit, dans le cours de celui-ci : « Les bons s'en vont, les mauvais restent. »

A ces mots, un vieux paysan se tourne vers son voisin et lui dit en patois : *Aô bin, n'ein enco on momeint à atteindrè.*

« Alors nous avons encore un moment à attendre. »

La maman à sa petite Lili :

— Qu'est-ce que l'on dit quand on vous donne un caramel ?

— Encore un.

On nous communique cette dépêche du supplément du *Journal de Genève :*

« Posen, 1er juin.

L'archévêque Dinder, tout récemment décédé, est mort hier subitement. »

Au restaurant :

Un client fait une observation au garçon, qui s'emporte et manifeste des velléités d'impatience.

— Voyons, garçon, reprend le client avec un grand calme... modérez-vous ! Qui sait ce que l'avenir vous réserve ? Vous serez peut-être consommateur un jour !...

Un Vaudois à un Neuchâtelois :

— Vous devez être Vaudois, vous ?...

— Non, je suis Neuchâtelois.

— Eh bien, c'est dommage, parce que vous avez l'air d'un bon zig.

Deux vieux célibataires avaient tant caressé de bouteilles à la foire de Cossonay, qu'ils s'acheminaient vers leur village complètement gris, et tombèrent bientôt l'un sur l'autre dans un fossé. Après avoir dormi là pendant deux heures, l'un murmura d'une voix rauque : « Jules, ferme la porte, il fait froid. »

Les gens qui n'invitent jamais. La famille Lechenon dîne à sept heures. Au milieu du dîner, le petit garçon d'une dame voisine, amie des Lechenon, entre et erre autour de la table, l'air heureux, souriant, la mine joyeuse.

— Tiens, c'est toi, petit Zidore. As-tu dîné ? lui dit la maîtresse de la maison.

— Oui, madame, répond l'enfant.

— C'est fâcheux, tu aurais pu dîner avec nous. Tu vois, nous aurions mis ton couvert à côté de mon fils.

Quelques jours après, le petit Zidore revient à la même heure, et erre encore autour de la table.

Madame Lechenon recommence sa question.

— As-tu déjeuné, Zidore ?

— Non, madame, fait-il vivement.

— Oh ! comme tu dînes tard !

Un écolier paresseux fut repris par son précepteur sur ce qu'il était resté fort tard au lit.

— Quelle heure est-il donc, demanda-t-il ?

— Comment ! quelle heure est-il ? Il est près de midi...

— Ah ! mon cher maître, je suis un misérable, je ne mérite pas de voir le jour.

Cela dit, il referma son rideau et se rendormit.

L. Monnet.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS
Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.
J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,75. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49. — Canton de Genève 3 % à fr. 100. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42.. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.
Ch. BORNAND, *Success. de J. Guilloud*,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.